



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE  
BLAINVILLE TENUE LE 12 SEPTEMBRE 2024 AU SALON D'ANNECY DE L'HÔTEL  
DE VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE**

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Christian Charron, président  
Monsieur Eric Westram, vice-président  
Madame Christine Beaudette, déléguée  
Monsieur Jean Comtois, délégué  
Monsieur Michel Milette, représentant  
Madame RoseAnna Cirino, représentante  
Madame Lori Doucet, représentante  
Monsieur Patrick Archambault, représentant

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur André Lapointe, coordonnateur du comité de gestion  
Monsieur Francis Lanouette, directeur  
Monsieur Éric Fournier, directeur adjoint  
Monsieur Luc Larocque, directeur adjoint  
Monsieur Jean-François Lalande, assistant-directeur  
Me Elissa Iacobo, secrétaire corporative adjointe  
Me Mélanie Diné, conseillère aux affaires juridiques  
Madame Kim Warnet, chef de service – Ressources humaines

*Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.*

**1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE**

2024-09-118

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**DE PROCÉDER** à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 02**.

L'assemblée est suspendue et reprend à **9 h 06**.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2024-09-119

Il est **PROPOSÉ** par Jean Comtois  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

- 1. Ouverture de l'assemblée;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**



No de résolution  
ou annotation

3. Secrétariat corporatif;
  - 3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 août 2024;
  - 3.2 APPROBATION – Motion de remerciements du conseil d'administration en lien avec les inondations du 9 août 2024 survenues au Québec;
4. Direction générale;
  - 4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – Entente avec la Sûreté du Québec – ACCÈS Cannabis
  - 4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE – Contrat de service policier (2024-2025) – Place Rosemère
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
  - 6.1 DÉPÔT – Liste des employés embauchés – Août 2024
  - 6.2 CHANGEMENT DE STATUT – Policiers auxiliaires à policiers à l'essai – Trois (3) policiers
7. Finances;
  - 7.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
  - 7.2 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Août 2024
8. Régime de retraite;
9. Comité de gestion;
10. Affaires juridiques;
11. Avis de motion ou adoption de règlements;
12. Affaires nouvelles;
13. Période de questions;
14. Clôture et levée de l'assemblée.

### 3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

#### 3.1

2024-09-120

#### **APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2024**

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 août 2024 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

**ATTENDU QU'**une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;



No de résolution  
ou annotation

## EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée du 22 août 2024 soit approuvé tel que rédigé;

**QUE** conformément à l'article 12 du Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la secrétaire corporative adjointe est dispensée d'en faire lecture.

### 3.2

2024-09-121

## APPROBATION – MOTION DE REMERCIEMENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN LIEN AVEC LES INONDATIONS DU 9 AOÛT 2024 SURVENUES AU QUÉBEC

**CONSIDÉRANT** les inondations exceptionnelles qui ont touché la province de Québec le 9 août 2024;

**CONSIDÉRANT** les efforts et le travail acharné du personnel de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville durant cet événement afin d'assurer un service et un suivi auprès de sa population et ce, malgré un volume d'appels hors du commun et les difficultés rencontrées sur le terrain dû aux conditions climatiques;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration désire reconnaître et remercier officiellement et publiquement le travail du personnel de la Régie étant intervenu dans le cadre des événements du 9 août 2024;

## EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par le président Christian Charron et tous les membres du conseil d'administration  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**DE REMERCIER** l'ensemble du personnel de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ayant intervenu dans le cadre des inondations du 9 août 2024 pour leur professionnalisme, leur dévouement et la qualité de leur travail.

## 4. DIRECTION GÉNÉRALE

### 4.1

2024-09-122

## AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ACCÈS CANNABIS

**ATTENDU QUE** l'article 9 de la Loi sur le ministère de la Sécurité publique (RLRQ, c. M-19.3) confie au ministère de la Sécurité publique, notamment le mandat d'assurer l'application des lois relatives à la police et de favoriser la coordination des activités policières;



No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QUE** pour poursuivre la lutte contre les activités illégales de contrebande au Québec, le gouvernement du Québec a créé le programme d'action concertée contre l'économie souterraine (ACCES);

**ATTENDU QUE** les activités menées dans le cadre du programme ACCES constituent une stratégie de répression des plus efficaces et efficaces pour lutter contre les activités illégales de contrebande en misant, notamment, sur la concertation des activités et des pratiques policières de plusieurs corps de police;

**ATTENDU QUE** la Régie a accepté, en tant que corps de police municipal, de mettre une ressource policière à la disposition du Service des enquêtes sur la contrebande de la Sûreté du Québec dans le cadre du programme ACCÈS Cannabis, ci-après le « Service » .

**ATTENDU QUE** la Régie souhaite maintenir sa participation et contribution aux opérations du Service;

**ATTENDU QUE** les parties souhaitent convenir par la présente d'une entente de Prêt de services prévoyant l'affectation d'un membre policier de la Régie, exclusivement au Service. Les policiers déjà affectés au Service continuent d'y être affectés, mais suivant les modalités de la présente entente de Prêt de services à compter du 21 octobre 2024;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'AUTORISER** le directeur à signer, pour et au nom de la Régie, l'entente intitulée *Entente relative au prêt de service d'un membre policier de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville à la Sûreté du Québec dans le cadre du programme Accès.*

#### **4.2**

2024-09-123

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE POLICIER (2024-2025) – PLACE ROSEMÈRE**

**CONSIDÉRANT** la proposition formulée par Place Rosemère Inc. (*Investissements Morguard Limitée*) le 4 juin 2024 de reconduire dans un nouveau contrat les termes et conditions du contrat de service policier entré en vigueur le 23 octobre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** pour des motifs d'intérêt public et en raison de la situation particulière de la Place Rosemère, la direction de la Régie recommande de donner suite à la proposition de Place Rosemère Inc. (*Investissements Morguard Limitée*);

**CONSIDÉRANT QU'EN EFFET**, l'affectation d'un policier en permanence à la Place Rosemère allège le nombre d'interventions de la division gendarmerie de la Régie, augmente la rapidité et l'efficacité des interventions policières tout en bonifiant l'aspect prévention de la criminalité;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs contractuels dévolus aux parties;



No de résolution  
ou annotation

## EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'AUTORISER** le directeur à procéder à la signature, pour et au nom de la Régie du contrat de service policier (2024-2025) entre la Régie et Investissements Morguard Limitée.

## 5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

### 6.1

2024-09-124

### DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES EMPLOYÉS EMBAUCHÉS – AOÛT 2024

*Conformément à l'article 2.4 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la liste des employés embauchés au cours du mois d'août 2024 est déposée aux membres du conseil d'administration.*

*La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2024-18.*

### 6.2

2024-09-125

### CHANGEMENT DE STATUT – POLICIERS AUXILIAIRES À POLICIERS À L'ESSAI – TROIS (3) POLICIERS

**CONSIDÉRANT** les différents départs vécus au cours des derniers mois et des mouvements de personnel s'y rattachant, trois (3) postes de policiers, policières à l'essai sont à combler;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la convention collective en vigueur, la priorité d'embauche en vue du comblement de ces postes est en faveurs des policiers, policières auxiliaires ayant le plus d'ancienneté, soit Mme Mari-Jade Viens, M. Alex Aubut et M. Henri Girard;

## EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**DE PRENDRE ACTE** du changement de statut des policiers et policière listés ci-dessous pour qu'ils soient dorénavant désignés comme policier, policière à l'essai et ce, à compter du 15 septembre 2024 :

-Mme Mari-Jade Viens;



No de résolution  
ou annotation

-M. Alex Aubut;  
-M. Henri Girard;

## **7. FINANCES**

### **7.1**

2024-09-126

#### **DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER**

*Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.*

### **7.2**

2024-09-127

#### **DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – AOÛT 2024**

*Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois d'août 2024 totalisant un montant de 982 283.02\$.*

## **8. RÉGIME DE RETRAITE**

Aucun sujet.

## **9. COMITÉ DE GESTION**

Aucun sujet.

## **10. AFFAIRES JURIDIQUES**

Aucun sujet.

## **11. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun sujet.

## **12. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet.

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est formulée.



No de résolution  
ou annotation

2024-09-128

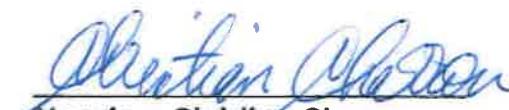
#### 14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Jean Comtois  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'assemblée soit levée, il est **9 h 08**.

  
Monsieur Christian Charron  
Président

  
Me Elissa Iacobo  
Secrétaire corporative adjointe

RÉGIE DE POLICE  
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
À L'ORIGINAL  
PAR   
CE 17 octobre 20 24